GUIDE D'INSTALLATION
Série "Cubex" DEL cubiques de 4"

MISE EN GARDE!!

Les instructions sont fournies à titre indicatif uniquement. Des supports, câblage et / ou scellant supplémentaires peuvent être nécessaires et relèvent de la responsabilité de l'installateur. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour l'intégrité de l'installation.

Veuillez lire les instructions suivantes avant d'installer ce produit. Si ces précautions ne sont pas respectées, cela pourrait endommager le produit ou le véhicule, voire causer des blessures graves.

GUIDE DE SÉCURITÉ

N'installez pas et n'utilisez pas ce produit à moins d'avoir lu et compris les informations de sécurité suivantes.

1. Une formation et une installation autorisées de ce produit sont nécessaires pour assurer l'entretien et la sécurité de son utilisation.
2. Prenez des précautions de sécurité lorsque vous travaillez avec des connexions électriques sous tension.
3. Le résultat d'un câblage incorrect peut entraîner de graves risques. Si les fils ne sont pas correctement mis à la terre, cela pourrait entraîner un risque d'incendie.
4. Installez les commandes du produit à un endroit pratique où l'opérateur ne perd pas contact avec la chaussée.
5. Il est important de NE PAS installer ce produit ou d'avoir des fils à proximité d'un coussin gonflable ou son déploiement car cela peut réduire l'efficacité du coussin gonflable et provoquer des blessures graves ou la mort.
6. Il est de la responsabilité de l'opérateur de déterminer où monter et câbler ce produit en toute sécurité en se référant au manuel d'utilisation du véhicule.
7. L'opérateur doit s'assurer que toutes les fonctionnalités de ce produit fonctionnent correctement. La projection ne doit être obstruée par aucun obstacle.
8. L'utilisation de tout dispositif d'avertissement, y compris ce produit, ne garantit PAS l'emprise. Les autres automobilistes peuvent réagir et réagiront différemment à un signal d'avertissement. Il est de la responsabilité de l'opérateur de procéder avec prudence lors de l'activation de ce produit pendant la conduite sur n'importe quelle route.
9. L'utilisateur est responsable de la compréhension et du respect de toutes les lois concernant les dispositifs de signalisation d'avertissement. L'utilisateur doit passer en revue toutes les lois et réglementations locales, étatiques et fédérales applicables avant d'utiliser ce produit. Le fabricant et le distributeur ne sont PAS responsables des blessures ou des pénalités résultant de l'utilisation de ce dispositif d'avertissement.
10. Ne pas utiliser la fonction de lampe de travail comme feu de recul, car elle invalidera la conformité DOT inversée.

FIXATION À DOUBLE ANGLE

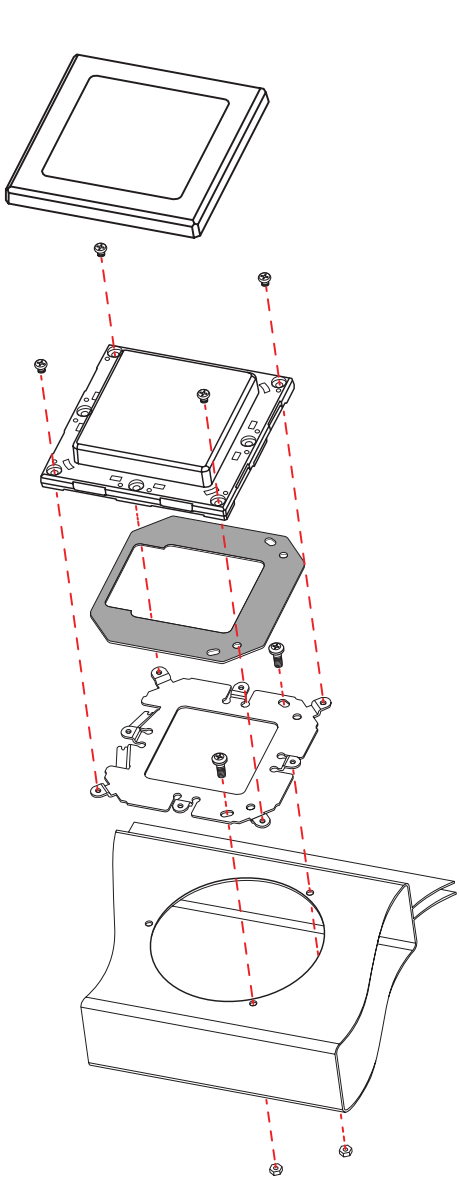

Montage droit

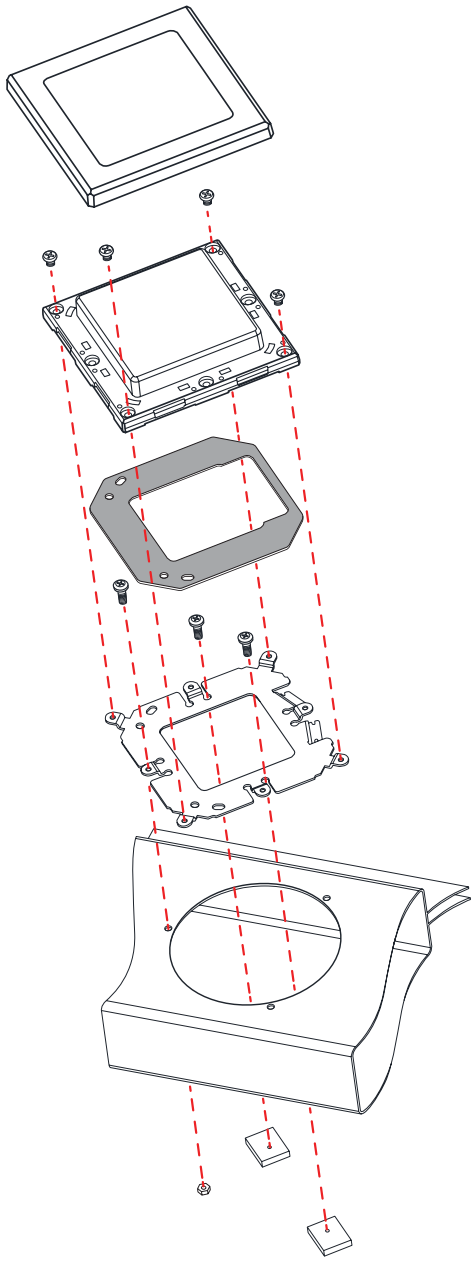

Monture de diamant

GUIDE D'INSTALLATION
Série "Cubex" DEL cubiques de 4"

INSPECTER LE SUPPORT

1. Inspecter le support
2. Placez le support de fixation en acier inoxydable sur une surface de travail propre.
3. Vérifiez que toutes les pattes de fixation sont bien présentes et en bon état.
4. Assurez-vous que les trous de vis sont exempts de débris.

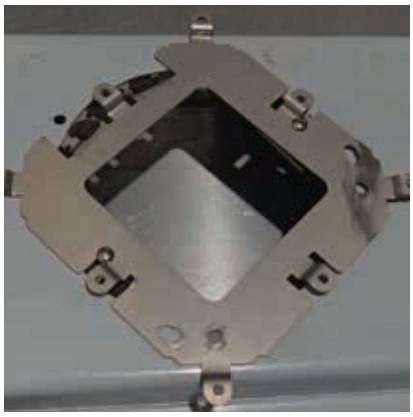

INSTALLATION DES CLIPS DE RETENUE

5. Insérez les clips de retenue dans les rainures en forme de coin situées à côté des trous centraux, du côté opposé au trou de fixation que vous comptez utiliser (figure 1). La figure 2 est un gros plan montrant comment le clip de retenue doit être installé dans l'évidement situé à côté du trou de fixation.

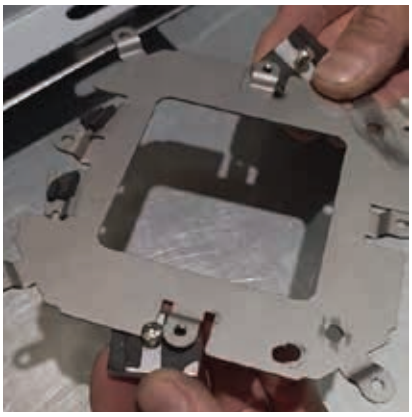

CHOISISSEZ L'EMPLACEMENT DE MONTAGE

6. Alignez le trou de fixation du support avec l'un des trois trous de fixation existants situés autour de la découpe circulaire de 4 pouces sur la pièce en acier inoxydable (p. ex., support de garde-boue ou panneau central).
7. Positionnez le support en forme de losange.
8. Selon l'emplacement des trous pré-percés dans l'acier inoxydable, l'un des trois trous s'alignera avec l'un des quatre trous d'angle du support, ce qui permettra à ce dernier de s'emboîter selon une configuration en losange précise.
9. Insérez le support dans le trou en vous assurant que les cales en feutre sont bien alignées et maintiennent le support solidement en place. Serrez la vis du seul trou de fixation.

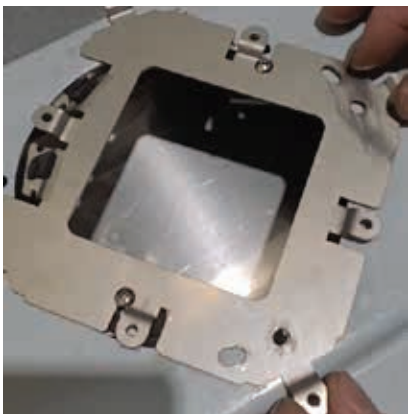

SERREZ LES 2 VIS DES CLIPS DE FIXATION

10. Serrez chaque vis à l'aide d'un tournevis cruciforme.
11. Procédez en cercles autour du support.
12. Assurez-vous que tous les clips restent bien alignés pendant le serrage.

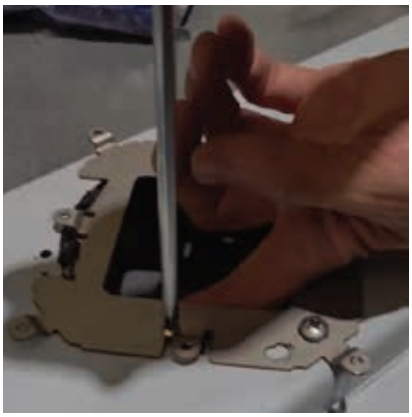

INSTALLER LA LUMIÈRE

13. Placez la lumière sur le support.

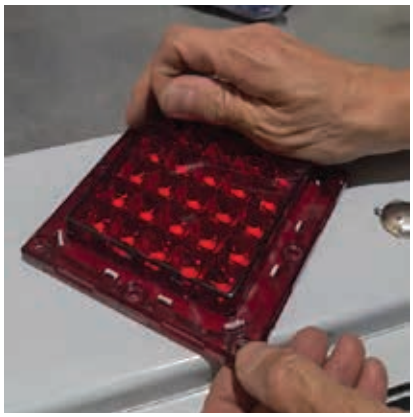

14. Fixez le luminaire au support à l'aide des pièces de fixation.
15. Insérez les vis de fixation dans au moins quatre des huit trous de fixation prévus sur le luminaire, en les espaçant de manière uniforme pour assurer un bon maintien.
16. Serrez toutes les vis installées jusqu'à ce que le luminaire soit solidement fixé. Ne serrez pas trop.

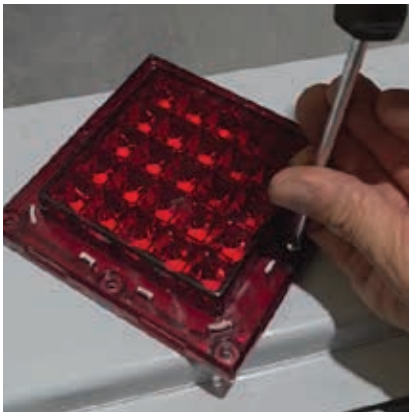

INSTALLATION DE L'ENJOLIVEUR

17. Placez le luminaire sur le support.

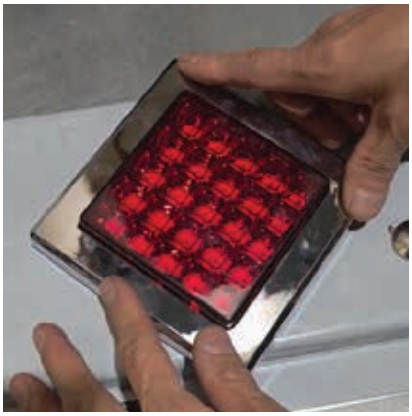

SCANNEZ LE CODE QR
POUR REGARDER LA VIDÉO

WWW.TRUXACCESSORIES.COM/CUBEX-SERIES

Garantie:
YOURTRUCKSHOP INC. ("TRUX") garantit que, pendant une période de trente-six (36) mois à compter de la date d'achat du Produit auprès de TRUX ou de l'un de ses distributeurs (la "Période de garantie"), ledit produit répond à l'usage habituel et exempt de tout vice caché, et est conforme aux spécifications publiées par TRUX en vigueur à la date dudit achat (la "Garantie").

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES PRODUITS (A) QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN ABUS, D'UNE MAUVAISE UTILISATION, DE NÉGLIGENCE OU FAUTE DE MODIFICATION, D'UN ACCIDENT, D'UN TEST INAPPROPRIÉ, D'UNE INSTALLATION INCORRECTE, D'UN ENTREPOSAGE INAPPROPRIÉ, D'UNE MAUVAISE MANIPULATION, D'UN STRESS ANORMAL, DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ANORMALES, D'UNE MAUVAISE INSTALLATION OU FONCTIONNEMENT OU UTILISATION CONTRAIRE AUX INSTRUCTIONS FOURNIES PAR TRUX; (B) QUI ONT ÉTÉ RECONSTRUITS, RÉPARÉS OU MODIFIÉS PAR TOUTE PERSONNE AUTRE QUE TRUX OU SES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS; (C) QUI N'ONT PAS ÉTÉ ENTRETENUS CONFORMÉMENT AUX PROCÉDURES D'ENTRETIEN DÉCRITES DANS LE SCHÉMA DE CÂBLAGE, LES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT ET LE GUIDE D'INSTALLATION D'TRUX.

Toute demande de garantie ou de retour doit être effectuée par l'intermédiaire d'un Distributeur autorisé TRUX. TRUX traitera uniquement les réclamations reçues d'un Distributeur autorisé. Pour plus d'informations sur la politique de garantie ou de retour, veuillez contacter votre Distributeur TRUX.

Exclusion de toutes autres garanties:

Avis aux consommateurs du Québec

Nonobstant ce qui suit, la Loi sur la protection des consommateurs du Québec accorde aux consommateurs (tels que définis dans ladite loi) une garantie légale sur tous les biens qu'ils achètent ou louent d'un commerçant ou d'un fabricant. Ces biens doivent être :
- Tel qu'ils puissent servir à l'usage auxquels ils sont normalement destinés; et
- Tel qu'ils puissent servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, eu égard à son prix, aux dispositions du contrat et aux conditions d'utilisation des biens.

À L'EXCEPTION DES GARANTIES EXPRESSES ÉNONCÉES CI-DESSUS DANS LA SECTION "GARANTIE", TRUX N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE RELATIVE AUX PRODUITS, Y COMPRIS TOUTE : (A) GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE; (B) GARANTIE QUANT AU CARACTÈRE ADÉQUAT À UN USAGE PARTICULIER; OU (C) GARANTIE DE QUALITÉ OU DE DÉFAUTS CACHÉS, QU'IL SOIT EXPRÈS OU IMPLICITE PAR LA LOI, DES COURS DE TRANSACTION, DES MODALITÉS D'EXÉCUTION, D'USAGES COMMERCIAUX OU AUTRE. L'ACHETEUR RECONNAÎT QU'IL NE S'EST PAS FONDÉ SUR AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE ÉMISE PAR TRUX, OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE AGISSANT AU NOM D'TRUX.

Recours et limitation de responsabilité:
LA SEULE RESPONSABILITÉ DE TRUX ET LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR, QUE CE SOIT EN CONTRAT, EN DÉLIT (Y COMPRIS EN CAS DE NÉGLIGENCE OU DE FAUTE), OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE CONTRE TRUX, CONCERNANT LE PRODUIT ET SON UTILISATION, CONSISTERA, À LA DISCRÉTION DE TRUX, AU REMPLACEMENT OU À LA RÉPARATION DU PRODUIT, OU LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DU PRIX D'ACHAT. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ D'TRUX RELATIVE À LA PRÉSENTE GARANTIE OU À TOUTE AUTRE RÉCLAMATION CONCERNANT UN PRODUIT TRUX NE POURRA DÉPASSER LE PRIX PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR CE PRODUIT. TRUX NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE LA PERTE DE PROFITS, DU COÛT D'ÉQUIPEMENT DE REMPLACEMENT OU DE MAIN-D'ŒUVRE, DE DOMMAGES MATÉRIELS, NI DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT NOTAMMENT D'UNE VIOLATION DE CONTRAT, D'UNE INSTALLATION INCORRECTE, D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUTE AUTRE RÉCLAMATION, MÊME SI TRUX OU L'UN DE SES REPRÉSENTANTS A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. TRUX N'AURA AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ CONCERNANT LE PRODUIT, SA VENTE, SON UTILISATION OU SON FONCTIONNEMENT, ET TRUX N'ASSUME, NI N'AUTORISE QUICONQUE À ASSUMER EN SON NOM, AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELATIVE À CE PRODUIT.

Droit applicable:
SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR (SELON LA LOI SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC) ET RÉSIDENT DU QUÉBEC, LA PRÉSENTE GARANTIE ET TOUS LES DOCUMENTS S'Y RATTACHANT SONT RÉGIS PAR LES LOIS DE LA PROVINCE DU QUÉBEC ET LES LOIS DU CANADA QUI S'Y APPLIQUENT.

Sauf dans la mesure requise par toute disposition relative à la protection du consommateur, la présente Garantie et tous les documents afférents sont régis par les lois de la province de l'Ontario et les lois du Canada qui y sont applicables. De plus, il se peut que vous ayez d'autres droits légaux qui varient selon votre province ou territoire. Dans la mesure où la législation en matière de protection des consommateurs dans votre province ou territoire prévaut sur la présente garantie (le "Droit applicable"), vos droits seront déterminés par le Droit applicable qui vous est applicable.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite de l'auteur. © 2025 YourTruckShop Inc. Tous droits réservés.